REPUBLIQUE DU DAHOMEY MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE DIRECTION DES AFFAIRES INTERIEURES

RECTIFICATIF

N° 244 /PR/MIS/DAI-P.- ANNEE 1967

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

AMPLIATIONS: ORIGINAL I JORD I MFPTT MFAEP I DAI DGF TRESOR- CF 2

Rectificatif à l'article Ier du Décret N°226/PR/MIS/D P. du 6 Juillet 1967 portant nomination de Délégués du Gouvernement, Chefs d'Administration Urbaine de COTONOU et de PARAKOU .-

DB - DI 2 IAA I PR/SGG IO CS

Gde CHANC.

T

AU LIEU DE :

PREF.BORGOU DREF.ATLANTQ. I

Adm. Urbaines ARTICLE Ier .- M. QUENUM Faustin, précédemment Sous-Préfet de Parakou et Délégué du Gouvernement, Chef de l'Administration Urbaine de Para-MENC-DGE-2 kou est nommé Délégué du Gouvernement, Chef de l'Administration Urbai-INTERESSES-3 ne de COTON CU;

__ I R E:

ARTICLE Ier .- M. QUENUM Faustin, précédemment Sous-Préfet de Parakou et Délégué du Gouvernement, Chef de l'Administration Urbaine de Parakou est nommé Délégué du Gouvernement, Chef de l'Administration Urbaine de COTONOU en remplacement de Mr. MENSAH Ernest appelé à d'autres fonctions .-

Le reste sans changement ./.-

la Sécurité.

Fait à COTONOU, le 13 juillet 1967 -Par le Président de la République P.Le Président de la République absent Le Ministre de l'Intérieur et de Le Ministre de l'Intérieur chargé de l'intérim.

Colonel Philippe AHO .-

Colonel Philippe AHO

Le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Planabsen t Le Ministre de la Fonction Publique chargé de l'intérim